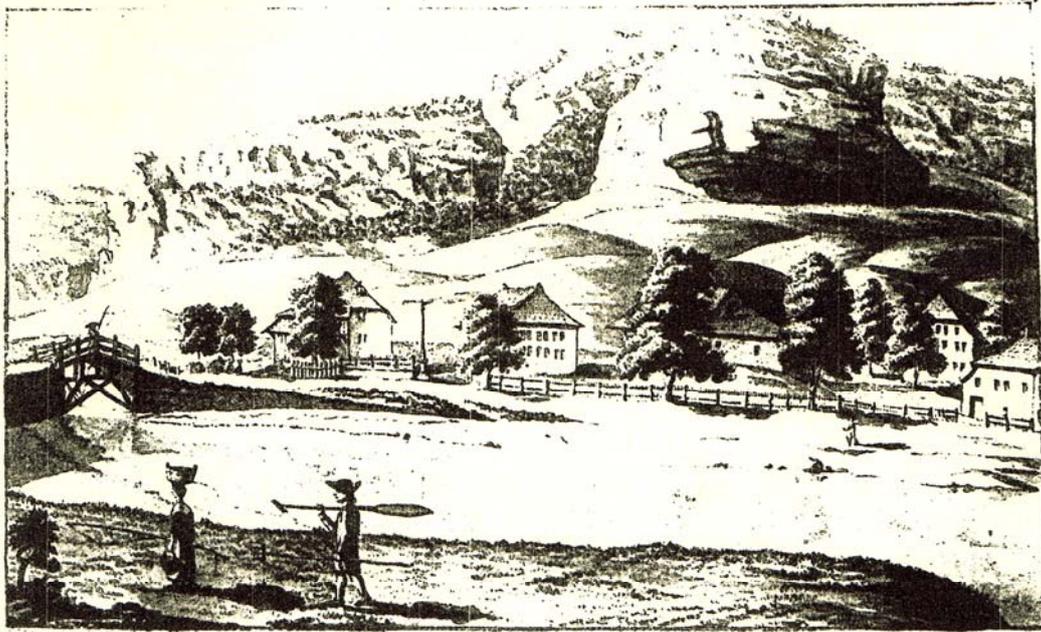


RÉMY RICHAT

PRÉLUDE  
AUX ARCHIVES CULTURELLES  
DE LA VALLÉE DE JOUX



ÉDITIONS LE PÈLERIN

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

NO 77

Rémy Rochat

PRELUDE

AUX ARCHIVES CULTURELLES DE LA VALLEE DE JOUX

1971-1997

EDITIONS LE PELERIN

On lira, dans le haut de la page 18, illisible en cet endroit:

Association pour la mise en valeur du patrimoine de la Vallée  
de Joux.

La commission - Histoire - Documents

est convoquée pour le vendredi 6 février 1981, au carnotzet de  
la commune du Chenit. Bâtiment - pharmacie Lecoultre au Sentier,  
à 20 heures.

Ordre du jour: Travail de la Com.

MPaccaud Tél 85-64-02

## I N T R O D U C T I O N

La création des archives culturelles de la Vallée de Joux, label annulant celui du CCRH (centre combier de recherches historiques), qui lui-même avait été précédé par la Société historique, demeure à l'état de pur projet. Projet qui pourrait s'affiner, se peaufiner, pour enfin se réaliser ou, au contraire, rester perpétuellement en l'état. Pour un homme ayant consacré une partie importante de sa vie à la recherche historique, pour cela des milliers d'heures furent nécessaires, dont beaucoup liées à la constitution d'une documentation de base, il semblerait que réaliser un tel projet serait la consécration, le sommet de l'oeuvre, la cerise sur le gâteau. Il se trouve cependant que le soussigné, des honneurs et des réussites et des consécérations, s'en soucie comme de sa première chemise. Pourvu qu'il aille son chemin, qu'il accumule, qu'il établisse, qu'il écrive, qu'il imprime et par cela qu'il révèle, le reste n'importe que peu.

Et pourtant cette réalisation, si elle pouvait se concrétiser, offrirait à beaucoup de chercheurs des moyens exceptionnels d'investigation dans le domaine historique et culturel de la Vallée de Joux. Et puis en fait le but de toute recherche, de toute accumulation de documents, est de rendre service à autrui. Il ne sert à rien de garder ses choses, de les couvrir, d'en faire une possession jalouse et toute personnelle. Aider, c'est-à-dire enrichir, aider, c'est-à-dire faire fructifier.

Loin de nous cette image de possession. Il nous arrive même de souhaiter de ne rien avoir. Naviguer ici bas sans aucune possession quelconque, s'occuper uniquement de possessions spirituelles qui ne se chiffrent pas, mais qui par contre vous apportent gros dans mille autres domaines.

Archives culturelles de la Vallée de Joux. Cela engloberait toutes les particularités de notre culture, qu'elle soit historique ou artistique, qu'elle touche à l'industrie, à la géologie ou à la géographie, à la faune ou à la flore. Le fonds serait riche, infini. Il devrait pourtant en premier lieu, dans les limites de sa conservation bien entendu, être accessible au plus large public.

Archives culturelles de la Vallée de Joux dont la sécurité, contre l'incendie, le vol, l'inondation, devrait être assurée de manière pratiquement absolue. Rien ne sert d'amasser pour perdre ensuite. Mieux vaudrait alors n'avoir jamais commencé.

Tout cela pourrait être possible. L'écueil dans cette création réside pour nous dans le refus de créer un poste qui n'en serait qu'un de plus, qui ne verrait se succéder que des hommes plus intéressés par la place et le salaire que par l'oeuvre à poursuivre. La tentation est toujours grande de se donner des titres à peu de frais. Et de se couler très vite dans de mauvaises habitudes.

D'où cette presque impossibilité de trouver une forme idéale à donner à ces Archives culturelles de la Vallée de Joux et à leur utilisation.

Alors, le projet à la trappe ? Peut-être. Mais peut-être aussi est-il encore un rien trop tôt et que des solutions pourraient naître plus tard, avenir proche ou lointain. Des solutions qui satisferaient tout le monde, l'initiateur en premier qui offrirait l'entier de sa collection à cet organisme.

Avoir des garanties, savoir que tout joue, que les recherches et l'enrichissement progressent, que l'on offre et donne, matière culturelle il s'entend, qu'enfin il soit constaté par tous que l'organisme a son utilité, qu'il est même devenu irremplaçable.

Nous n'en sommes pas là. Nous créons simplement pour l'heure une appellation: ARCHIVES CULTURELLES DE LA VALLEE DE JOUX. Nous sommes le 11 août 1998. Label breveté! Attention, les purs copieurs d'idées qui se les approprient avec une facilité déconcertante, savent gommer les anciens, et puis très tôt, on en connaîtrait des dix, des cents, se font la grosse bouille, l'énorme binette!

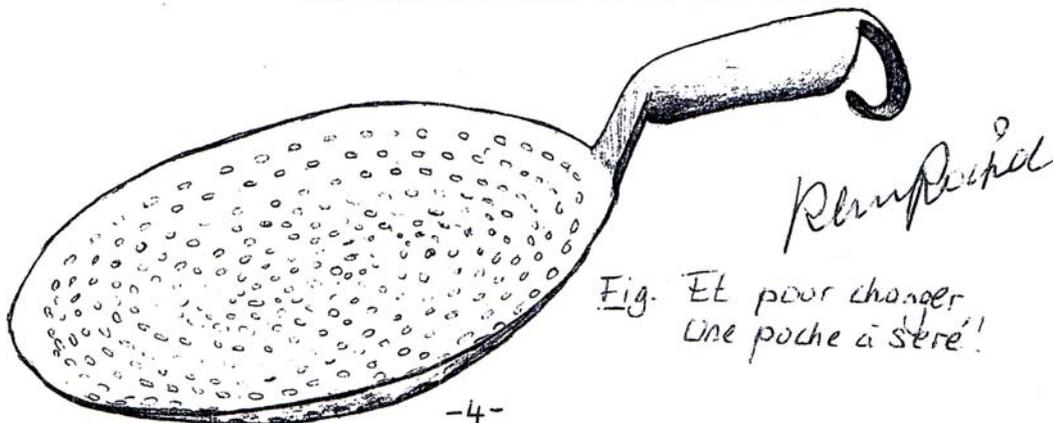
Nous établissons la genèse de cette idée. Elle remonte a plus de vingt ans, quand nous en parlions avec le professeur Jéquier qui restait sceptique, à juste raison semble-t-il. Et nous continuons à enrichir nos collections en vue d'une meilleure utilisation. Cela se fait grâce à l'extraordinaire collaboration de Jean-Luc Aubert de Genève, qui, à l'heure actuelle, met sur pied la plus formidable bibliographie de la Vallée de Joux que l'on ne verra jamais. Des milliers de titres!

Un mot encore. Il est bien évident que la modicité des finances du soussigné auront pesé lourd dans la non réalisation de ce projet. Tu n'es rien quand tu n'as pas de pognon, et tes idées sont en conséquence. Donnez-lui un père multimillionnaire dont il pourrait hériter quelque partie des biens, et il part en avant, et cet après-midi, et demain, dans deux mois maximum, disons, les Archives Culturelles de la Vallée de Joux fonctionnent. Oui, c'est facile avec l'argent. Tandis qu'autrement, dans la plupart des cas, on ne peut que rêver, projeter, anticiper sur l'avenir en l'imaginant très beau.

Cette brochure n'en sera peut-être qu'une de plus, projets avortés, sans importance. Elle servira néanmoins à montrer par le menu qu'il y eut un projet de ce genre et que ceux qui viendront assurément un jour pour solutionner le problème posé, ils ne feront que reprendre, même s'ils arrivent eux à terme, des idées anciennes.

Des idées anciennes que je défends aujourd'hui, car elles furent très certainement en avance sur leur temps; car, je m'en suis rendu mieux compte à mettre à jour ce dossier, elles valent quelque chose et méritent d'être enfin tirées de l'oubli. Et quoi qu'on puisse en faire. Elles valent par elles-mêmes.

Les Charbonnières, ce 11 août 1998:



Société d'histoire, Vallée de Joux - notes sans date, probl. de 1971-1972, précédent les notes sur le CCRH.

Buts généraux: sauvegarde du patrimoine culturel de la Vallée de Joux.

Sauvegarde qui consisterait en la création de deux musées:

1. Musée agricole.
2. Musée industriel.

Création d'une magnétothèque: enregistrements de témoignages concernant l'histoire de notre contrée ainsi que sa vie actuelle.

Recherche et mise en lieux sûrs de tous documents d'intérêt historique, travaillerait de concert avec les archives communales, villageoises, cantonales, ainsi qu'avec les archives industrielles et commerciales.

Idem pour tous documents photographiques, films, diapositives, etc...

Recherche et publications: études historiques sur la contrée. Encyclopédie de la Vallée de Joux.

Publication des "classiques" de notre contrée (Bibliothèque combière).

Cette société serait en rapport permanent avec:

- les autorités communales (archives)
- les archives cantonales
- archives privées diverses
- archives fédérales
- archives cantonales d'autres cantons, Zürich, Berne, Genève, etc...
- Feuille d'avis de la Vallée
- Office du tourisme.

Autre but: établir l'inventaire de toutes les archives, de tous les documents concernant la Vallée de Joux (archives communales, cantonales, privées, villageoises, industrielles, etc...)

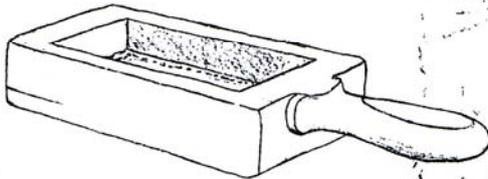
Cette société serait "officialisée" pour obtenir une certaine puissance dans les différents domaines où elle aurait à agir.

Elle stimulerait les vocations artistiques ou culturelles, elle encouragerait les recherches historiques.

Elle recueillerait tous documents filmés quant à la Vallée, son activité actuelle et passée, les maisons anciennes, etc...

Des sociétés de gymnastique ont vu le jour dans les localités suivantes: Brassus - Sentier-Lieu - Charbonnières - Pont - Abbaye - Bioux.

Des ski-clubs dans les localités suivantes: Brassus - Sentier-Orient, - Lieu - Charbonnières - Abbaye - Bioux.



*Fig: Le moule à beurre  
Pour votre bonheur!*

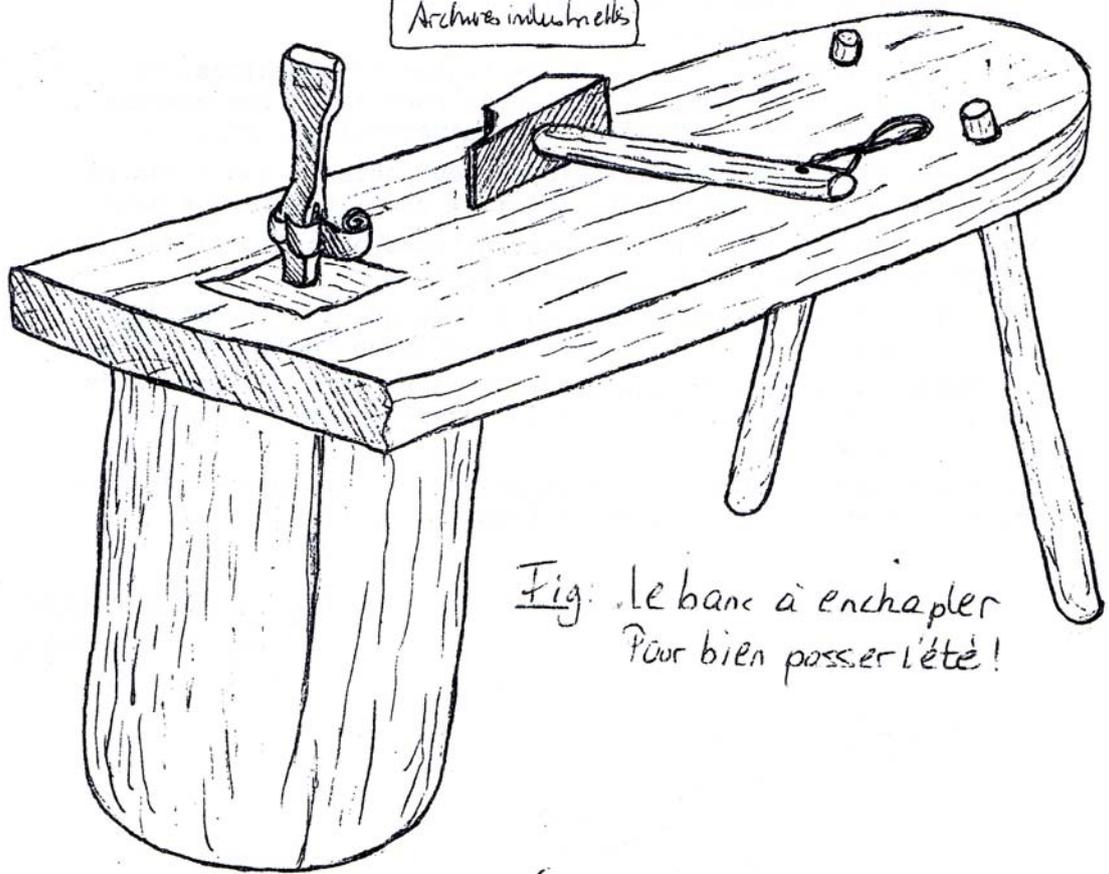
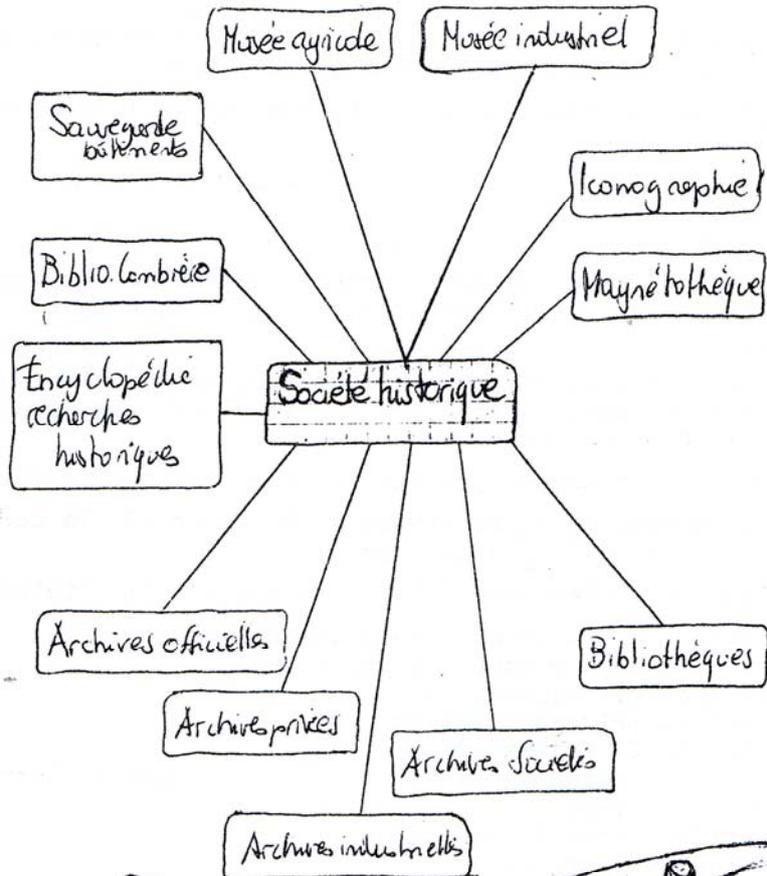


Fig. Le banc à enclapler  
Pour bien passer l'été!

Notes diverses de 1973 environ prises pour établir le rapport à destination des municipalités de la Vallée - en vrac

---

Musée séparé en deux secteurs: campagnard et industriel.

Pour le musée campagnard, il faudrait pouvoir disposer d'une ferme ancienne (exemple maison de Combenoire). Comme la ferme en question pourrait difficilement se trouver dans un centre comme le Sentier, il serait donc préférable peut-être d'établir un second musée industriel, la chose reste toutefois à déterminer.

Pourquoi un musée ? Notre contrée a connu un développement industriel considérable. C'est l'un des berceaux de l'horlogerie de notre pays. N'est-il pas normal de lui consacrer un musée. Il existe certes déjà celui de l'école technique, mais celui-ci est difficilement accessible et il est formé essentiellement de pièces de collection, de très grande valeur certes, mais ce qu'il faut de plus mettre à jour, ce sont les procédés de fabrication.

Le musée agricole, donc placé dans une vieille ferme, de par celle-ci nous donnerait de précieux renseignements sur l'utilisation des locaux, sur sa situation, sur les objets de travail de notre contrée. Ce musée se rapprocherait de celui de Petite-Chaux, quoique bien sûr plus complet et plus facilement accessible au public.

H (?) pourrait être chargé de la constitution d'une société responsable de la création du musée.

H (?) président société historique qui aurait pour rôle ceux développés en d'autres documents. Payé par les communes de la Vallée.

Etudier rapports entre la société historique et les communes.

II Archives (sera décrit plus loin).

III Magnétothèque: enregistrements: vétérans, sur ce qu'ils ont connu - guerre, mobilisation, télévision, radio, téléphone, autos, avions, vie passée, évolution. Patois, recherche et conservation. Situation actuelle, industrie, agriculture, etc... ev. certaines assemblées, office du tourisme par ex.

IV Iconographie: recherches et conservations de photos anciennes, négatifs, tirages de doubles, dépôts du service iconographique de la bibliothèque cantonale. Photos actuelles des villages, personnages, vieux bâtiments, travaux, etc... Idem pour les films. Etablir doubles pour des films existant ayant un rapport avec la Vallée de Joux: fils de Gabriel Reymond, films sur le ski-joering des Charbonnières, etc... Constitution d'un film sur la vie actuelle à la Vallée de Joux. Manifestations. Travaux divers. Villages, etc...

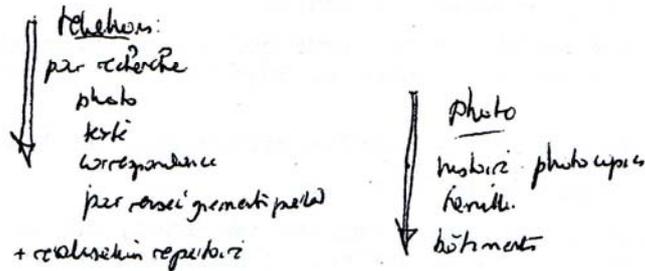
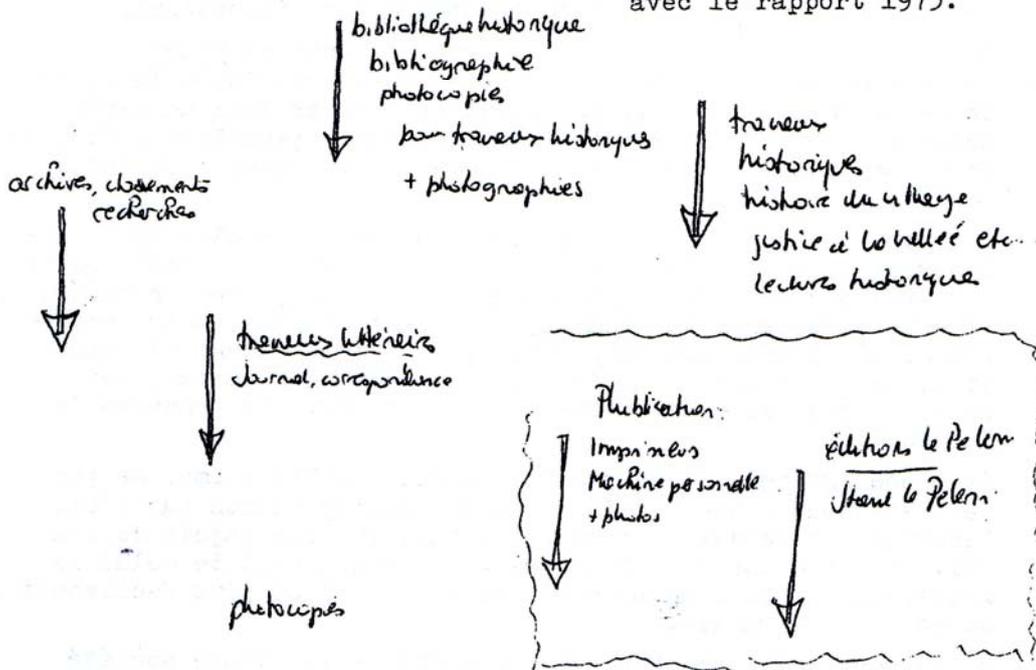
Exécuter chaque chose en double pour assurer plus de chance de survie à chaque document.

Trouver local pour société historique. Dans le musée si possible. Assurer la sauvegarde certaine des documents en sa possession. Contrôle de l'Etat.

Conservation des pièces les plus importantes sous forme de micro-films, pour éviter destruction totale par incendie ou par

conflit possible. 3 micro-films par document. Un pour le responsable (?), 1 pour les archives cantonales, 1 pour la société

Schémas divers en rapport avec le rapport 1973.



témoignages images

- photos
- dessins, gravures, peintures
- films
- diapositives

témoignages écrits

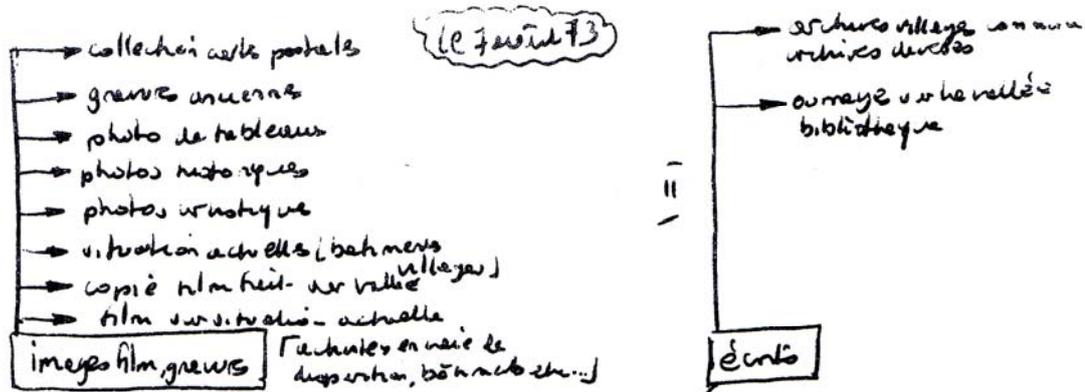
- archives
- villages
- commentaires
- journaux
- entreprises
- jouets
- bibliothèque

témoignages parlés:

- enregistrements permanents
- interviews etc...

témoignages objets

- tout objet devenu historique, outils, machines etc...
- réunis en un musée



but de la jouelle  
ou de la responsable

○

conservation et  
renseignement

III

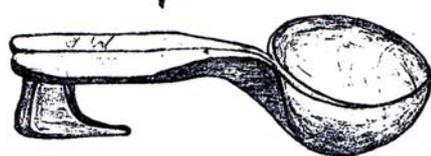
partis, enregistrement

- enregistrement direct ou comment le passé [conservation parties souvenirs divers motivations, évolution mode de vie, agriculture, industrie etc...]
- interviews concernant l'époque actuelle, situation actuelle, industrie, campagne, etc...

IV

objets

- musée agricole
- musée industriel



Dont celui-ci  
Le plus joli!

Brouillon

Rapport à destination des municipalités et des conseils communaux du district de la Vallée

Objet: création d'une place intercommunale "responsable historique"

Attributions générales du responsable:

- inventaire général et permanent de toutes les pièces, objets, documents de valeur historique
- surveillance et sauvegarde de ceux-ci
- recherche de documents, mise en sécurité doc. et objets non inventoriés
- encouragement à la recherche historique, publications, expositions etc...

Généralités: Essayons quelques instants de nous imaginer quels résultats auraient été acquis par un organe semblable créé au milieu du siècle dernier déjà. Nous voyons d'emblée que la richesse des matériaux entreposés ou inventoriés serait prodigieuse, peut-être même unique, et non seulement dans notre canton, mais dans tout le pays.

Car 1850 correspond approximativement avec l'apparition des premiers appareils photographiques, ce qui aurait donc permis une collection de vues tout à fait extraordinaire, et ce dans tous les domaines (bâtiments, agriculture, industrie, moeurs etc...). De plus la consignation par écrit dès cette époque de témoignages de différentes personnes, serait susceptible de nous faire revivre dans le moindre détail, ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui, d'époque dont nous'avons plus réelle idée. Mais inutile de poursuivre, nous voyons déjà par ces deux exemples la valeur prodigieuse des matériaux ainsi réunis.

Rien ne sert de s'apitoyer sur ce qui ne fut pas, certes. Mais qu'au moins l'inexistence de richesses culturelles qui auraient pu être toutefois, nous encourage dès aujourd'hui à oeuvrer à la tâche que je préconise, conservation et préservation de tous les documents, objets, de valeur historique. Rien n'est plus pareil direz-vous. Erreur. L'homme vit sans cesse des époques que d'autres, quelques décennies ou siècles plus tard, voudraient retrouver. Ainsi donc en ce présent terme du XXème siècle, tout comme autrefois, des milliers d'images, d'objets, de témoignages qui seront à même d'intéresser, si ce n'est d'aider, l'homme du futur. Pour

celui-ci donc, comme pour nous aussi d'ailleurs, pour notre propre culture, la nécessité d'agir dans le sens où je l'entends.

La connaissance du passé, la conservation même de ce qui fut, n'est certes pas chose vitale, mais elle fait partie de notre culture, et celle-ci n'est-elle pas au fait l'un des buts de notre présence ici bas ? Connaître, aimer, s'enrichir par la connaissance...

#### Organisation générale de l'organisme historique:

4 secteurs qui sont: A Témoignages écrits

B Témoignages parlés (enregistrements, disques)

C Témoignages visuels (photos, films, diapositives)

D Témoignages objets (musée, anciens bâtiments)

#### A Témoignages écrits:

Précisons que l'organisme préconisé n'a pas pour but une centralisation exagérée des archives. Certes lorsqu'il sera possible de le faire, il saura rapatrier des documents ou des objets menacés de disparition ou appartenant à des personnes qui n'en ont l'utilité. Car ne l'oublions pas, des documents si riches qu'ils puissent être, s'ils ne sont pas connus ou s'ils ne peuvent être mis à disposition des chercheurs, et ce quels qu'ils soient, sont parfaitement inutiles.

L'inventaire général de ces documents toucherait à nombre d'organes, tant officiels qu'privés et qui pourraient être entr' autres:

Archives officielles: - archives nationales

- archives cantonales (avec brèves incursions dans les archives des cantons limitrophes, soit Neuchâtel et Genève)

- archives communales - le Chenit

- le Lieu

- l'Abbaye

- archives de villages - Sentier

- Orient

- Brassus

- Les Bioux

- L'Abbaye

- Le Pont

- Les Charbonnières

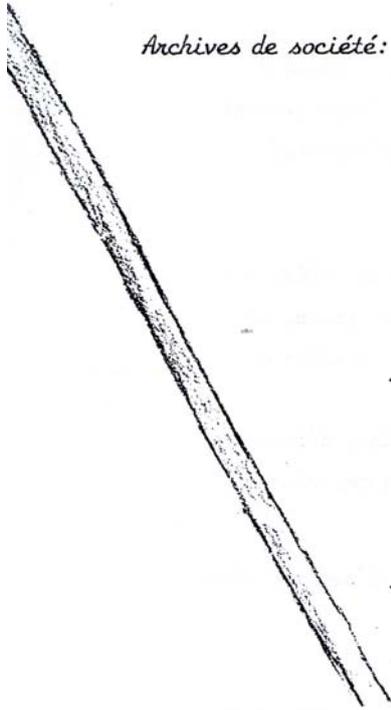
- Le Séchey

- Le Lieu

- Fontaines aux Allemands

- Combenoire
- Archives judiciaires; - district de la Vallée
  - justice de paix cercle du Pont
  - justice de paix cercle du Chenit
  - différentes justices ayant existé dans notre contrée

Archives non-officielles



Archives de société: - à but économique: ex: sociétés immobilières diverses

Pont-Brassus

A. V. J

Société des Glaces

Sociétés de laiterie

Syndicats divers

- à but philanthropique: samaritains

sauvetage

- sportives

ski-clubs

club alpin

tennis

judo

gymnastique

- culturelles

chorales

choeur -mixte

fanfares etc..

Archives privées diverses

Imprimés: Inventaire général des pièces ayant trait à la Vallée dans les bibliothèques de Lausanne, Neuchâtel, Genève, Fribourg, Zurich, bibliothèque nationale, bibliothèques de village, etc...

Fig: la pelle à bouse,  
indispensable!



Bibliothèque propre de l'organisme comprenant tous les ouvrages et articles ayant parus sur la Vallée de Joux, dictionnaires historiques et géographiques, ouvrages de référence soit entr' autres:

- Ouvrages et études de Lucien Reymond, Auguste Piguet, Daniel Aubert, Samuel Aubert, Juge Nicole, Bridel, Gingins, Meylan etc...
- Collection Feuille d'avis de la Vallée.
- Livres et revues intéressant la Vallée soit:
  - Revue historique vaudoise
  - Bibliothèque historique vaudoise
  - Encyclopédie du canton de Vaud
  - Revue des sciences naturelles etc...

B Témoignages parlés: Enregistrements, disques etc...

- conservation de témoignages quant au passé, recueil des témoignages de personnes ayant connu la vie ou certains événements marquants du passé et qui peuvent être:
  - ambiance période de guerre
  - naissance aviation, radio, téléphone, télévision, voiture
  - évolution de l'agriculture
  - l'industrie, l'évolution
  - conservation des derniers vestiges du patois
- recherche dans les archives de la radio - suisse-romande
  - disques des chorales, des fanfares, etc...
  - copie de bandes effectuées par des privés
- conservation des témoignages présents, situation actuelle dans tous les domaines exposée par les personnes intéressées: directeurs d'usine, président de sociétés, membres des conseils d'administration, des municipalités.
- Interview sur des événements particuliers
- Enregistrements de concerts de chorale, de fanfare
- Discours, allocutions diverses méritant la conservation
- Assemblées diverses

## C Conservation des documents iconographiques

### Photos et films

1. Collection de toutes les photos et gravures anciennes de la Vallée de Joux, historiques ou non.
2. Oeuvres d'art, copies et recensement.
3. Copie de films ou diapositives privés ayant trait à la Vallée  
Ex: films de Mr Gabriel Reymond: la vie à la ferme  
films de Ms Lugrin frères, ski-joering des Charbonnières
4. Reportage permanent, photos et films, concernant la vie actuelle
  - scènes de la vie champêtre en voie de disparition
  - fêtes et divers
  - développement de la contrée - (voir aussi avec la bibliothèque suisse)
  - galerie de portrait
  - photographies d'objets, machines etc... (voir musée)

## D Conservation des objets (musée)

Deux étapes:

- a) Conserver et protéger les objets dans un local approprié
  - b) établissement d'un ou de deux musées
- 
- a) permettre à chacun de faire don d'objets anciens recueillis dans un local où ils soient assurés d'une manière absolue de leur conservation
  - b) (pour la recherche travailler d'après les inventaires d'autrefois)
- 
- b) établissement de deux musées:
    1. Musée agricole dans une ferme réservée à cet office et où l'on trouverait sous un aspect nouveau (voir musée national), les instruments d'autrefois: chars, charrues, tous objets utilitaires, cuisine, campagne, etc... Possibilité pour les visiteurs de voir certains films ou certaines séquences sur l'emploi de ces instruments. Possibilité également d'acheter toutes photos concernant la vie d'autrefois et les objets

exposés : où étaient-ils fabriqués, par qui, à quoi servaient-ils, comment étaient-ils fabriqués, de quelle manière les utilisait-on ? Leur abandon, pourquoi ? etc...

Le musée est le complément direct des inventaires et autres

*documents*

- commerce et transport.

### Musée industriel

Même conception que le musée agricole, c'est-à-dire musée vivant. L'histoire de l'horlogerie à la Vallée de Joux. N'oublions pas que celle-ci fut l'un des berceaux de cette branche de l'industrie et qu'elle se doit absolument d'en garder les éléments caractéristiques soit les pièces rares, leur histoire, les méthodes de fabrication, les ateliers, les machines, les différentes branches...

En résumé, en ce qui concerne la création de cet organe chargé de la conservation et de la diffusion des témoignages, on peut dire que ce serait non un "cimetière" où s'entasseraient comme ce fut le cas trop souvent, quantité d'objets et documents d'époques passées, mais un service vivant et dont les buts premiers seraient de redonner vie à tout ce qui fut, de stimuler la recherche historique, de redonner goût pour l'histoire de notre région aux populations par différents moyens qui pourraient être: concours, films, cours, etc.. Cet organe historique travaillerait de pair avec toutes les autorités de notre contrée, avec ses sociétés, comme aussi avec des organisations extérieures telles que bibliothèques ou archives. Celui-ci, qui n'existe nulle part encore à ma connaissance, pourrait devenir, s'il était compris et soutenu par chacun, un exemple à suivre pour d'autres régions de notre pays désireuses elles aussi de tout mettre en oeuvre pour que leur histoire puisse revivre. Car celle-ci, comme la nôtre, comme l'histoire générale, est partie intégrante de notre culture et doit contribuer pour que chacun puisse goûter un peu plus à ces richesses inexprimables contenues, latentes, dans tout ce qui nous entoure.

### Suppléments - repris du brouillon primitif

- 1) Création d'un poste de responsable historique avec mise à sa disposition (outre la confiance totale des autorités, des sociétés, de la population en général), d'un local de travail faisant office de dépôt, ainsi que les instruments dont il a besoin pour son travail, soit:
  - machine à photocopier; appareil photographique pour la reproduction des photos, magnétophone soit enregistreur, caméra, etc...
- 2) Adjonction d'une salle d'étude et de travail au bureau du responsable, salle dont pourraient disposer toutes les personnes intéressées à l'étude de l'histoire de notre contrée et désireuses de profiter au maximum des possibilités de l'organisme, soit: photocopies de tous les documents disponibles, de toutes les photos, films, diapos, etc...

FIN

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LA VALLEE DE JOUX

En formation

Projet de S T A T U T S

Article 1

Sous la raison sociale "Association pour la Sauvegarde du patrimoine de la Vallée de Joux", il est constitué une association organisée corporativement, en conformité des dispositions des articles 60 et suivants du CC.

Article 2

Le siège de l'association est au Sentier

Article 3

L'association a pour but :

- De recueillir, récolter ou acquérir les objets, documents, etc., ayant eu un rapport avec la vie économique, historique, industrielle de la Vallée de Joux.
- De conserver les dits objets ou documents.
- De faire en sorte que ces objets ou documents puissent être mis en valeur et exposés au public.
- De conserver des collections privées.
- De réanimer et présenter d'anciens métiers.

Article 4

L'association se compose de toutes les personnes physiques et morales, de droit privé comme de droit public, qui adhèrent aux présents statuts. Les membres de l'association s'engageant à payer une contribution annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement de la première contribution vaut déclaration d'adhésion.

Le comité se réserve le droit de désigner des membres d'honneur. Les sociétaires n'ont aucun droit à l'actif social.

Article 5

Les ressources de l'association sont constituées par les cotisations des membres, les subsides, les dons et legs, le produit de toutes manifestations culturelles, récréatives ou autres.

L'actif social répond seul des dettes de l'association.

Article 6

L'assemblée générale se compose de tous les membres cotisants et des membres d'honneur.

Elle se réunit à l'ordinaire une fois par an, dans le premier semestre de l'année et, à l'extraordinaire, sur demande du comité ou d'un cinquième des sociétaires au moins.

- 2 -

Elle est convoquée par le comité qui en fixe le lieu, au moins deux semaines à l'avance, par insertion dans la Feuille d'avis de la Vallée ou de toute autre manière jugée utile par le comité. La convocation indique l'ordre du jour.

Article 7

L'assemblée générale a les attributions suivantes :

- a) la nomination pour trois ans du président et, sous réserve de l'art. 9, al. 1, des autres membres du comité
- b) la nomination pour 3 ans de 3 contrôleurs des comptes et de leurs suppléants
- c) la fixation de la cotisation annuelle
- d) l'approbation des comptes, de la gestion et du budget
- e) l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles
- f) les modifications statutaires portées à l'ordre du jour
- g) l'exclusion de membres pour de justes motifs
- h) la dissolution de l'association

Sous réserve de ce que prescrit l'art. 15, al. 1, elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre de sociétaires présents.

Article 8

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et relatif au deuxième tour.

Article 9

L'association est administrée par un comité de 5 à 15 membres, les 3 communes de la Vallée y sont chacune représentée par un membre désigné par les municipalités.

A l'exception du président qui est désigné par l'assemblée générale, le comité se constitue lui-même et désigne le vice-président, le secrétaire et le caissier; les fonctions de secrétaire et de caissier peuvent être assumées par la même personne.

Le comité désigne en son sein un bureau de 3 membres au moins qui expédie les affaires courantes.

Article 10

Le comité désigne en outre une ou des commissions de 3 membres au moins chargées de réaliser des objectifs particuliers (musée, exposition, conservation, par exemple). Dans chaque commission il doit y avoir au moins un membre du comité.

Le comité fixe les structures et les compétences de ces commissions ainsi que le montant maximum des dépenses que ces dernières peuvent engager.

Article 11

Le comité peut désigner des commissions spéciales qui lui sont subordonnées et dont il fixe les attributions.  
Les membres de ces commissions peuvent être choisis en dehors de l'association.

Article 12

Le comité prend toutes les décisions qui ne sont pas réservées expressément à l'assemblée générale.

Article 13

L'association est valablement engagée par la signature collective à deux du président ou du vice-président s'annant avec le secrétaire ou un autre membre du comité.

Article 14

Toute modification des statuts doit être décidée à la majorité des 3/4 des membres présents.

Article 15

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par une assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet et ne comportant que ce seul objet à l'ordre du jour. Pour être valable, la décision de dissolution doit être acceptée par les 2/3 de tous les membres de l'association.

Si la première assemblée ne réunit pas les 2/3 de tous les membres, une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera convoquée, avec ce même objet à l'ordre du jour, dans les 3 mois qui suivent.

Dans cette deuxième assemblée, la décision de dissolution peut être valablement prise par les 2/3 des membres présents à l'assemblée.

En cas de dissolution, la liquidation est opérée par le comité.

Le solde actif restant après liquidation, ainsi que les objets, seront affectés à des institutions culturelles similaires.

Article 16

L'exercice annuel commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Le premier exercice commence le 3 Sept. 1980 et dure jusqu'au 31 décembre 81

Article 17

Les présents statuts ont été adoptés lors de l'assemblée constitutive de l'association tenue à *10 Janvier* le 3 Septembre 1980.

Le Président:

Le Secrétaire:

Notons qu'après ces tentatives sans lendemain de 1972-1974, ce devait être le Patrimoine de la Vallée de Joux qui prendrait la relève. Quoique en partie seulement. Car si cette société dispose d'un secteur document, auquel nous avons d'ailleurs participé par le dépôt, à titre de don, de beaucoup de choses des éditions le Pèlerin, couvertures en original ou en plaques, brochures - la presque totalité de la collection - , manuscrits, etc., ce secteur, pour l'heure, ne jouit pas encore d'un très grand rayonnement. Les documents sont certes classés d'excellente manière, répertoriés sur ordinateur d'une façon plus moderne que nous aurions pu le faire nous-même, mais ils restent cependant difficiles d'accès. Et d'autre part la majeure partie de la population ignore cet organisme.

Tous les espoirs sont cependant permis. Nous osons tout au moins le croire.

Cette collection comprend aussi les doubles du fonds Donald Aubert, l'essentiel ayant été déposé aux Archives cantonales vaudoises par nous-même. Trahison ? Raisons essentielles : sécurité et utilisation. Et clause pour nous inacceptable dans les statuts, l'article 15. Ce qui ne saurait advenir des ACV, gage, avec un gouvernement raisonnable, d'une longue durée à défaut d'immortalité!

Association pour la mise  
en valeur du patrimoine de  
la Vallée de Joux.

La Commission - Histoire - Documents  
est convoquée par le rendez-vous éphémère 1981  
au carnetiel de la commune du Chenit  
Bâtiment - pharmacie localisée au Centre  
à 20 heures  
Ordre du jour : Travail de la Com

M. Paccaud

Tel 85 64 02

Notes prises lors de cette assemblée:

Assemblée du 6 février 1981 au Carnotzet de la commune du  
Chenit.

M. Meylan s'inquiète pour les objets (M. Willy Meylan).  
Humbert Golay le Brassus posséderait des documents sur  
Amérique, seigneurie du Brassus.

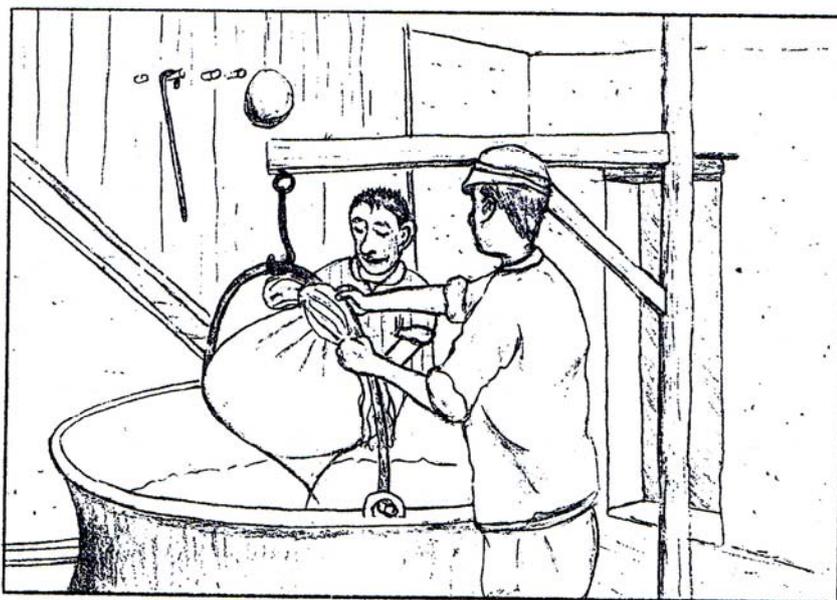
M. Pache coiffeur à Genève des documents sur les hauts  
fourneaux du Brassus.

Patois, bande de M. Vidoudez du Brassus.

Qui parle encore le patois à la Vallée.

Présents à cette assemblée, sauf erreur, outre le soussigné:

M. Paccaud, M. Vidoudez Eugène, M. Meylan Willy, M. Pierre  
Mayor de Genève.



Et hop!  
nouveau  
retour  
à l'alpage!

ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA VALLEE DE JOUX

Section: histoire - documents

Rapport provisoire - 1981 - -

1. Appellation
2. But ou rôle
3. Emplacement
4. Matière
5. Matériel
6. Fonctionnement
- 7- Personnel
8. Financement
9. Activité promotionnelle et de recherches (par exposition)
10. Conclusions.

1. Appellation. Ce secteur de l'association, qui sera certainement appelé à jouer un rôle considérable dans le cadre de notre association, qui constituera même un centre jouissant d'une certaine autonomie, ayant des attributions quelque peu différentes des autres secteurs, pourrait s'appeler:

Centre Combiere de Recherches Historiques (CCRH)

2. But ou rôle. Le but de ce centre serait:

- 1o de recueillir le maximum de documentation sur les secteurs les plus divers de notre Vallée. Citons pour exemple:
- histoire
  - géologie, archéologie
  - géographie
  - économie
  - vie quotidienne
  - vie sociale
  - vie culturelle, etc... etc...

2o de classer, d'inventorier cette matière ainsi recueillie afin de la rendre utilisable et accessible.

3o de mettre cette documentation à disposition, soit des membres de l'association, soit des chercheurs et historiens pour lesquels, de plus en plus, la Vallée de Joux constitue une région d'étude privilégiée.

4o de stimuler la recherche historique dans ou sur notre région, au demeurant de publier régulièrement un bulletin d'information ou autre.

3. Emplacement. A longue échéance le CCRH trouvera tout naturellement place dans le musée projet-é. Toutefois nul ne sait où sera construit celui-ci, ni quand. C'est pourquoi il convient dès aujourd'hui, même si le lieu doit en être provisoire, de constituer notre CCRH et d'en fixer l'emplacement.

Des contacts avaient été pris par le soussigné avec la municipalité du Chenit pour obtenir éventuellement quelque place dans le nouveau bâtiment social et culturel de la commune, l'ESSOR. Mr. Paccaux, lors de notre dernière assemblée, s'est proposé de reprendre contact avec cette municipalité. Ainsi notre centre pourrait élire domicile provisoirement et éventuellement dans le chef-lieu.

Il pourrait être envisagé l'utilisation d'un local en commun avec un autre ou d'autres organismes. Ainsi un tel bureau, ainsi que le matériel de base (mobilier, photocopieuse, etc...) pourrait se révéler plus rentable. Il suffirait pour cela que les matériaux du CCRH soient à l'abri de toutes soustractions et que l'horaire d'ouverture tombe sur les journées de fermeture des autres organismes (?)

4. Matière. Le contenu ou la documentation du CCRH serait:

- tous imprimés se rapportant à notre région. À ce propos signalons la belle bibliographie de Mr. Jéquier et de Mme Schindler. Il s'agit justement de la liste quasi complète de tous les textes ayant paru sur notre région depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est là un document qui sera extrêmement précieux pour notre centre.
- ouvrages généraux sur l'histoire combière ou plutôt pour l'histoire en général. Ex.: encyclopédie vaudoise, revue historique vaudoise, bibliothèque historique vaudoise, etc...etc...
- tous manuscrits sur notre région; parmi ceux-ci: actes, journaux de raison, récits, comptabilité, correspondance, etc...
- inventaires complets et précis des archives des communes, des villages, des sociétés, des entreprises quand cela est possible, d'archives privées
- inventaire des pièces concernant la vallée et déposées dans différentes archives extérieures. Ex.: archives cantonales vaudoises
- Une collection de photos anciennes et actuelles de la Vallée, et continuation de cette collection par un reportage photographique permanent des choses, des gens, des manifestations, des sites, des maisons anciennes, des sites archéologiques, etc...
- une collection des films ayant trait à notre vallée.
- archives sonores (concerts, patois, discours, interviews, récits, etc...)

Il est évident que cette documentation serait enrichie par les différents travaux de recherche des membres de l'association (inventaires d'objets, études sur ceux-ci, études diverses). D'autre part cette documentation serait à disposition des membres de l'association qui y trouveraient les éléments précieux et indispensables pour leurs recherches.

5. Le matériel. En un premier temps il se résumerait au minimum. Mobilier de base (tables, chaises, lampes, bibliothèques, armoires) + une machine à photocopier. Par la suite il pourrait s'enrichir de: laboratoire photographique pour la reproduction des documents photographiques, projecteurs (films, diapositives), enregistreur, visionneuse, appareil lecture micro-film, fichiers divers, écran, etc...

6. Fonctionnement. Celui-ci serait quelque sur le fonctionnement des archives cantonales vaudoises. Donnons quelques détails. Le chercheur, avant d'être autorisé à l'étude, remplit une fiche: nom, prénom, adresse, but des recherches - qu'il remet au responsable. Après seulement il a droit d'utiliser et de fréquenter la salle de travail lors des heures d'ouverture. Il a à sa disposition la bibliothèque de la salle de travail qui compte quelques milliers de volumes, ainsi que le fichier général ayant trait aux documents innombrables (manuscrits) déposés dans d'autres salles où il n'a pas accès. Pour obtenir un document, le chercheur remplit une nouvelle fiche - nom, prénom, adresse, cote de l'ouvrage et désignation de celui-ci - qu'il remet au secrétariat. Quelques minutes plus tard l'ouvrage ou le document désigné lui sera remis en prêt par la personne responsable. L'ouvrage ne doit en aucun cas quitter la salle. Des étagères sont à disposition des chercheurs qui désirent consulter les documents plusieurs jours. Il y a possibilité d'effectuer ou de faire effectuer des photocopies.

Les AV ne comptent pas les documents iconographiques. Ceux-ci sont déposés au musée de l'Elysée qui procède de même en cas de consultation.

Il va de soi que les formalités pourraient être simplifiées dans le cadre de notre centre. Toutefois cet exemple donne une bonne idée de ce que peut être la sécurité des documents, et de ce qu'elle doit être.

Cette sécurité doit en effet être quasi absolue. Car autrement il serait inutile de recueillir avec peine des documents précieux, quelquefois uniques, pour les voir peu à peu disparaître.. A notre avis la seule solution consiste à placer le centre sous la haute surveillance d'un responsable. Cela nous amène au point 7 que nous allons développer.



7. Personnel. Comme nous venons de le voir, il faut un responsable pour assurer la bonne marche de notre centre, nous entendons par là un responsable qui soit présent lors des heures d'ouvertures de notre centre. Il n'est guère possible évidemment de laisser les chercheurs libres de leurs emprunts parmi une documentation rare et précieuse.

Toutefois nos possibilités financières ne nous permettront jamais d'employer à plein temps une personne ayant cette tâche. Il nous reste donc pour solution:

- d'employer une personne à temps partiel; qui serait donc présente lors des heures d'ouverture, une journée par semaine, ou même une demi-journée.
- ou bien de charger une personne étrangère à notre centre, mais présente en permanence dans le bâtiment de l'ESSOR, pour exercer une surveillance efficace tout en vaquant à d'autres occupations. Nous pouvons dire d'emblée que cette deuxième solution ne nous satisfait pas totalement.

8. Financement. Un budget plus serré ne pourra être établi qu'une fois certaines décisions importantes prises. Néanmoins nous avons tenté une approche déjà quelque peu détaillée. Ce budget, si provisoire soit-il, permettra quand même de se faire une idée sur le coût, et de la création de notre centre, et de sa marche annuelle.

Mais signalons déjà qu'au point de vue documentation, nous avons la chance de pouvoir compter sur la collection de Donald Hubert. Celle-ci, placée par ses parents sous ma complète responsabilité, comprend la quasi totalité des publications faites sur notre Vallée. Cette collection présente d'autant plus d'intérêt que tous ces livres sont reliés, et d'une présentation impeccable. Rendons hommage en passant à Donald Hubert, qui l'un des premiers peut-être, sentait le besoin d'un centre tel que nous le concevons aujourd'hui. A cette remarquable collection nous pouvons joindre les quelque cinquante brochures éditées par les Editions le Pèlerin.

Constitution du centre historique - coût -

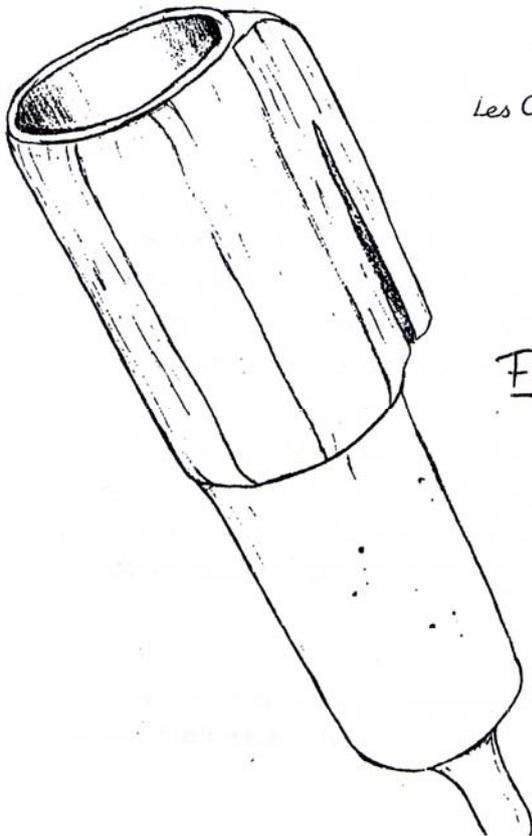
ouvrages récents non compris dans la col. Donald Aubert	500.-
ouvrages d'histoire généraux (encycl. vaudoise)	1000.-
meublier:	
2 tables = (2 x 250.-)	500.-
4 chaises	250.-
2 lampes universelles	50.-
2 armoires de sécurité	1000.-
bibliothèques	500.-
petit matériel	200.-
divers et imprévu	1000.-
total	<u>5000.-</u>

### Frais d'exploitation

ouvrages sur la Vallée + col. FAVJ reliée	300.-
" généraux	200.-
matériel divers (classeurs, cartons, etc...)	200.-
location (part. évent. commune du Cherit ou des communes de la Vallée)	1200.-
personnel de surveillance (40 après-midi à 50.-)	2000.-
investissement dans le matériel	1100.-
Total du coût annuel estimé	<u>5000.-</u>

### 9. Conclusion

Le CCRH, tel nous l'avons nommé au début de ce rapport, avec le dépôt de la collection de M<sup>r</sup>. Donald Aubert, pourrait permettre immédiatement aux chercheurs ou aux membres de l'association de trouver des renseignements précieux. Il n'y a pas lieu, semble-t-il, d'attendre la création d'un éventuel musée, qui ne pourra se faire que dans plusieurs années, pour constituer un tel centre. Si les problèmes de locaux, de surveillance et de financement peuvent être rapidement résolus, alors nul doute que le CCRH voie le jour dans un proche avenir.



Les Charbonnières, janvier 1981

Remy Rocher

Fig: Le cora du faucheur.

### Ordre des clichés

- \* essai bibliographique fermé
- \* " ouvert
- \* brochures Donald en éventail
- \* articles classeur
- \* livres
- \* manuscrits
- \* photos

Les Charbonnières, le 20 avril 1981

Notre commission "documentation" a pour but de recueillir le maximum d'écrits ayant trait à l'histoire de notre contrée. Peut-être certains d'entre-vous croiront-ils que notre action sera limitée de par le modeste volume des documents. Qu'ils se dérompent. Les études historiques, scientifiques ou autres sur la Vallée de Joux furent très nombreuses. Et l'intérêt actuel des chercheurs ne semble pas faiblir.

Le hasard veut que l'on passe, M. François Jéquier, historien, et son assistante, Mme Chantal Schindler, ait publié un essai bibliographique sur la Vallée de Joux. Ce remarquable travail de recherches et de compilations de quelque cinquante pages, cite non moins de 464 publications ou articles traitant de notre région. Et la liste pourrait encore s'allonger.

Mais s'il est bon de connaître ce qui a été publié, il est plus intéressant encore de pouvoir consulter sur place tous ces ouvrages. Notre rôle est donc de se les procurer, de les rassembler en un lieu sûr et de permettre aux chercheurs de travailler dans de bonnes conditions. Là la chance est encore avec nous. Un fond privé, comprenant quasiment la totalité des pièces citées dans l'essai bibliographique, a été mis à notre disposition. De par une présentation impeccable, une richesse unique, ce fond constituera déjà une base solide pour notre commission.

Mais notre rôle ne se bornera pas à collecter que des écrits et imprimés. Notre action s'étendra sur tous manuscrits - livres de comptes, mémoires, correspondances, récits, etc... - sur les photos - cartes postales, photos de famille, scènes campagnardes, clichés, négatifs, diapositives, etc... - sur les divers films, sur les enregistrements, etc...

Le lieu où seront entreposés ces documents et qui constituera provisoirement notre centre de recherches, n'est pas encore déterminé. La chose est en cours d'étude. Mais nous pouvons déjà dire que ce centre sera opérationnel dans un proche avenir.

Les Charbonnières, le 22 avril 1981

Glossaire des patois de la Suisse romande  
2000 NEUCHÂTEL

Messieurs,

Je me permets de vous signaler la création à la Vallée de Joux, l'an passé déjà, d'une société qui a pour appellation: ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA VALLEE DE JOUX.

Cette société s'est subdivisée en différents groupes dont l'un, placé sous ma responsabilité, a pour tâche de recueillir tous documents d'intérêt historique traitant de la Vallée de Joux, ainsi que de fournir de la documentation aux autres groupes qui eux, pour la plupart, inventorient et recueillent tous objets faisant partie du patrimoine comtois.

Je travaille actuellement sur de vieux inventaires. C'est à ce sujet que je me permets de vous demander les renseignements qui suivent:

- La partie déjà publiée du glossaire nous serait certainement très précieuse. Est-elle encore disponible ?

- Quels autres travaux nés de votre office pourrait être également utiles à notre association ?

- Pourriez-vous nous fournir les références des livres suisses (ou étrangers à la rigueur), traitant des différents objets de travail et autres activités dès les origines à nos jours ?

- Existe-t-il des encyclopédies de la vie quotidienne au travers des âges (nourriture, habillement, loisirs, logements, travail, etc...), éditions suisses ou étrangères ?

J'ose croire qu'il vous sera possible de me renseigner. Il m'est difficile en effet de m'aventurer dans un tel domaine sans savoir au préalable ce qui a déjà été fait et quels sont les ouvrages de références absolument indispensables.

Je vous remercie d'avance de votre obligeance et de votre collaboration, et dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations empressées.

Pour la société du patrimoine:

Rémy Rochat

Rémy Rochat  
1343 Les Charbonnières

Les Charbonnières, le 13 novembre 1983

PATRIMOINE DE LA VALLEE DE JOUX - SECTEUR DOCUMENTS

La presque totalité des imprimés qui ont été publiés sur la Vallée de Joux - études historiques, géologiques, sociales, géographiques, etc.; récits de voyage, essais généalogiques, souvenirs, etc.. - a été inventoriés: 1980 par M. François Jéquier et Mme Chantal Schindler-Pittet dans "Essai bibliographique sur la Vallée de Joux", Lausanne 1980. Cet essai n'a pas été publié et reste encore sous forme dactylographiée.

La collection complète de la Feuille d'avis de la Vallée de Joux n'existe pas. Il en existe néanmoins une collection depuis 1921 à la bibliothèque cantonale. C'est une source inépuisable de renseignements.

Les archives cantonales, ainsi que les archives des communes et des villages offrent également une matière prodigieuse à qui s'intéresse à l'histoire.

La bibliothèque cantonale possède également l'essentiel de la documentation qui a paru sur la Vallée de Joux.

Photographies: plusieurs collectionneurs de cartes postales possèdent des collections remarquables de vues de notre région. Des copies de ces vues pourraient être faites. M. Daniel Aubert du Brassus, possède lui, les négatifs d'une collection plus que remarquable de vues de la Vallée faites au siècle passé par le photographe Auguste Reymond.

Il existe plusieurs films de notre région, notamment de M. Gabriel Reymond et Blaise Convent. Un inventaire a été fait dans l'essai bibliographique de la Vallée de Joux.

Et court par le monde un matériel énorme - photos, cartes postales, cartes divers, manuscrits, mémoires, livres de comptes, correspondances, études, etc.. - qu'il nous importe de recueillir et d'utiliser dans la mesure du possible.

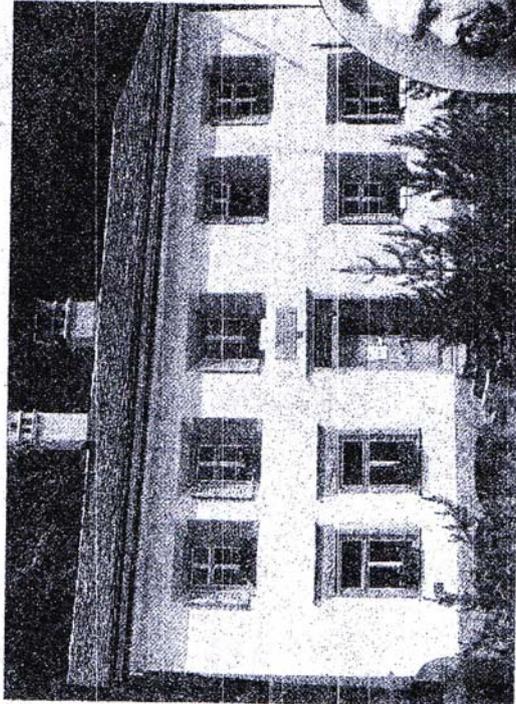
Reymond

Archives culturelles de la Vallée de Joux, le terme "Archives culturelles" nous ayant été suggéré par l'article ci-dessous, paru dans construire no 7, du 14 février 1996.

## Nietzsche aussi...

A Celerina, devant son atelier où se dressent ses bronzes aux pointes aiguës, aux silhouettes effilées et grêles, qui débordent sur le pré, Giuliano Pedretti m'attend. L'homme est original, primesautier, extraordinairement entreprenant.

Quand j'avais cherché à le joindre par téléphone, il était à la chasse pour trois semaines. A la chasse? Mais ne l'est-il pas toujours, que ce soit pour retrouver les tableaux d'Andrea Robbi ou appeler la population à rester aux aguets quand elle débarrasse ses greniers, à annoncer et non pas jeter objets, documents, lettres et autres trouvailles? Soit on jamais quelle merveille peut surgir? Et les Archives culturelles de la haute Engadine ne sont-elles pas là pour les recueillir? Combien de fois Giuliano n'a-t-il pas parcouru la vallée sur sa moto, ce seul but en tête. C'est à lui, et à sa complice Dora Lardel-



La maison où Nietzsche vécut en 1881 et de 1883 à 1888.

Photo: Keystone

de habitée où il va rencontrer Zarathoustra, «six mille pieds au-dessus de la mer et bien plus haut encore au-dessus des choses humaines»...

On aura compris que les Archives culturelles ne sont pas un dépôt muet. Avec leurs documents, lettres, sermons, généalogies, manuscrits, et leurs divers fonds, observations ornithologiques, herbar,

G.M.

collection photographique, affiches et journaux intimes, tel celui de ce paysan de Pontresina, tenu entre 1837 et 1883, elles suscitent des articles, attirent des chercheurs.

Et ce n'est pas fini: un autre peintre qu'Andrea Robbi, grâce à tout ce travail, se voit réhabilité. Il s'appelle Elvezia Michel. Et il attend son musée.

## A voir

Les œuvres d'Andrea Robbi sont visibles au Musée Robbi, à Sils-Maria, ouvert tous les jours et toute l'année, de 16 h à 18 h, dimanche excepté.

Les Archives culturelles de la haute Engadine, Chiesa Planta, à Samedan, sont ouvertes au public tous les jeudis de l'année, de 16 h à 19 h, (ou sur rendez-vous avec Giuliano Pedretti, Celerina, tél. 082/ 3 46 25).

On pourra également visiter le Musée Segantini à Saint-Moritz, tous les jours sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Derniers propos sur le Centre culturel de la Vallée de Joux.  
On reprendra tout ça en temps voulu!

- But:
- 1/ Conservation de tous témoignages, sous quelque forme que ce soit, manuscrits, imprimés, films, photos, enregistrements, disques, vidéos, diapos, tableaux, documents concernant la Vallée de Joux. Remise en état, classement, inventaire, mise à disposition des chercheurs qui y trouveront la possibilité, dans le meilleur des cas, d'y faire des études, d'obtenir des doubles à des fins de publication ou autres.
  - 2/ Gestion du fonds Le Pèlerin.
  - 3/ Gestion du fonds de la Bibliothèque publique du village des Charbonnières.

Cet organisme est apolitique et laïque. Il peut être rattaché d'une façon ou d'une autre à l'une de nos archives communales, tout en disposant de locaux propres, mais ne peut en aucun cas appartenir à une commune donnée. Cet organisme reste rigoureusement indépendant, et sa matière ne doit servir à des buts promotionnels financiers ou autres.

Il travaille de concert avec les organismes similaires de la Vallée de Joux, avec les archives communales ou villageoises, avec les archives privées, de même qu'avec les Archives cantonales vaudoises qui auront droit de contrôle sur sa gestion, la conservation et la destination des fonds.

Cet organisme doit pouvoir en tout temps être organisé d'une manière simple, efficace et peu coûteuse. La plus absolue garantie doit être offerte aux documents qui y sont entreposés.

Cet organisme doit être appelé à prendre un rayonnement culturel important. Il doit être enrichi régulièrement de tous les ouvrages parissant sur la Vallée de Joux et environs de façon à ne pas se déprécier, mais au contraire, offrir en permanence au chercheur des conditions optimales de recherches.

Les Archives culturelles de la Vallée de Joux sont placées sous le contrôle, d'une part des communes de la Vallée, des villages de la Vallée, des archives cantonales vaudoises. Et d'autre part de leur vivant, sous la responsabilité de Jean-Moïse Rochat, Pierre-Abraham Rochat et Anne-Marian Rochat, membres fondateurs avec leur père de la dite société.

Aucune aliénation ne peut être faite. En cas d'incapacité des organes politiques de la région à s'en occuper de façon optimales, les Archives culturelles de la Vallée de Joux seront remises sans autre aux Archives cantonales vaudoises.

Des dons peuvent être fait en permanence en faveur de cet organisme.

Locaux, personnel, matériel. Seul le Chenit apparemment est capable de mettre un local à disposition.

Sécurité absolue des locaux. Anti-feu, porte de sécurité, inventaire tenu à jour de façon rigoureuse. Informatisation des données par un spécialiste.

# Le musée poursuit ses recherches pour dénicher l'emplacement rêvé

Depuis la création du musée en 1989, une importante collection de cartes postales et documents ainsi que des enregistrements sonores et visuels ont déjà été accumulés. Reste à trouver un endroit où les présenter.

« Nous ne regrettons pas de ne pas encore avoir pu disposer d'un local jusqu'ici. Car si nous l'avions eu dès le début, nous aurions commis des erreurs. Le temps nous a permis d'acquiescer de l'expérience. » Présidente de l'Association du Musée des Ormonts, Mary-Claude Buset est lausannoise originaire du Pays-d'Enhaut les a planifiées à Vers-1'Eglise. Epris de la région, elle et son comité se consacrent bénévolement à mener à bien le projet du musée.

Tout a commencé en 1977, année où la commune d'Ormont-Dessus a reçu en legs un terrain destiné à l'édification d'un musée. Comme il ne se prêtait pas à la construction, des recherches ont été entreprises pour trouver l'endroit idéal. « Pour l'instant, aucune proposition n'a abouti. Mais le Conseil communal d'Or-

mont-Dessus semble se préoccuper de notre sort. Depuis la création de l'Association du musée, en 1989, nous avons déjà accumulé entre 500 à 800 objets, une importante collection de cartes postales et de documents ainsi que des enregistrements sonores et visuels. »

### Exposition itinérante

Toutes ces richesses attendent donc un lieu d'accueil. Entre-temps l'association ne demeure pas inactives. Comme elle l'a déjà fait dans le passé, elle propose actuellement une exposition itinérante de dix-sept panneaux consacrée à la Révolution vaudoise telle qu'elle a été vécue dans la région. Mais Mary-Claude Buset et ses acolytes n'en abandonnent pas pour autant leur projet de musée permanent: « Nous voulons concevoir un lieu élaboré de façon vivante,

tout en restant modeste. Un cœur culturel, à la disposition du tourisme comme des habitants. Avec les caractéristiques de la vallée, son histoire, mais aussi sa vie quotidienne, des expositions permanentes, et des animations temporaires. Je souhaite également créer un centre de documentation concernant les Ormonts, ainsi que des prospectus pour les hôtels, avec présentations du patrimoine. Et nous envisageons une collaboration avec le Musée de Leyser dans le cadre de Musée historique du Chablais où nous présenterons une exposition commune sur le tourisme. »

Martine Bernier □

L'exposition 1798 et les Ormonts sera exposée au Centre culturel de Martigny (Les Diablerets) du 15 au 26 septembre à La Forclaz et du 16 au 26 septembre à la Maison des Congrès des Diablerets avant de se déplacer à Leyser en octobre.

Mary-Claude Buset, présidente de l'Association du Musée des Ormonts, imagine un lieu modeste mais vivant.



Intérêt porté aussi sur les régions avoisinantes. Ne pas se centrer exclusivement sur l'horlogerie. Rester ouvert aux autres professions. Aux villages, aux moeurs et coutumes. Au paysage, à son respect, à la nature en général, à la science. Centre de documentation également dans ce domaine. Ne pas négliger non plus les enfants qui doivent y trouver matière pour leur études scolaires. Doit impérativement avoir un grand rayonnement culturel. Pourrait à la limite aussi gérer le fonds du Patrimoine. Pas de dispersion ni centralisme excessif. Des solutions souples qui peuvent évoluer avec le temps. Une action généreuse, et entre les hommes et femmes qui évoluent autour de ce fond, une excellente entente.

Sport - industrie - culture - sociétés - photos - productions graphiques - cartes de géographie, horlogerie - chant - etc... (Tout cela dit déjà dix fois!)

Liste d'auteurs combiens ou non dont il conviendrait de retrouver trace d'au moins un manuscrit en vue d'enrichir les collections des Archives culturelles de la Vallée de Joux. Etablie en 1997. - En voie -

- |                                     |                                   |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - Lucien Raymond, Act, Acc          | - Karlen (année trente) Jean Juge |
| - Juge Nicole, Archives judiciaires | - Rieben, Velloche                |
| - Bridel Philippe - S.rice Man. BC. | - François Jéquier                |
| - René Meylan, géogr. Neuchâtel     | - Schantal Schindler - Pittet     |
| - Hector Golay                      | - Suzanne Davreux                 |
| - David de Ordans soit P-A. Golay   | - Motigniez et Crousaz            |
| - Henri Rochat du Mont-du-Loc       | - Jean-Paul Guignard              |
| - Jean-Louis More                   | - Claire Martinet                 |
| - Paul Hugger                       | - Pignat Marie-José               |
| - Anne-Marie Prodon                 | - Hofstaetter Jacques             |
| - Rose Gagnard                      | - Eugène Rochaz                   |
| - Claude Bernay                     | - Jacques Burdet                  |
| - Paul-Louis Felet                  | - Annette Déprez-Rochat           |
| - Louis Pellet                      | - Ernest Aubert                   |
| - Chapuis, ingénieur forrier        | - Rochat Lenise                   |
| - Jean-François Robert, Arboretum   | - Abbé Bonot                      |
| - Olivier Pichard, Le lieu, court   | - Mélanie Melley-Rochat           |
| - Pierre Lecoultra ou sa chronique  | - Donald Aubert                   |
| - Auguste Pignat                    | - Pierre Pignat fr d'Auguste      |
| - Samuel Aubert                     | - Schnelzer                       |
| - Daniel Aubert I, géologue         | - Louis Audemars-Vollette         |
| - Daniel Aubert II, hortogène       | - Olivier Grien                   |
| - Alphonse Rochat, Le lieu          | - Alfred Golay-Nicole             |
| - Charles-Edouard Rochat            | - Robert Schuchardt               |
| - Julie Meylan                      | - Rochat Louis-Lucien             |
| - Mélanie Meylan                    | - Lussus François                 |
| - Notar du dictionnaire hist.       | - Pierre Aubert graveur           |
| - Raoul Campicé                     | - Tell Rochat                     |
| - Paul-Henri Déprez                 | - Juzy Audemars                   |

- Jacqueline veuve
- Roger Dombrea
- Eric Rochat
- Gingins-Lo-Sarra
- Goethe
- Jussore
- Am. Nallet
- Seignoux de Courvon
- Renne Fahrt
- Constant Guignard
- Jean-Paul Guignard
- Claude Guignard
- Jacky Raymond
- Gilbert Rochat
- Grand Capt Gilbert
- Charles Cromer
- Louis Golay du poste
- Albin Rochat - Michel
- June Wgrin
- Robert Wgrin
- Juste Pithon
- Louis Gauthier
- Eric Bosset
- Forel Français - Alphonse
- Louis-Samuel Golay
- Marcel Piquet
- Benjamin Lecloutre
- Olivier Beddie
- Simons Lombe
- S. Berder
- Charles Adrien Golay
- Daniel Capt d'Auguste
- Daniel Capt de la Voerac
- Robert Depuis

- Eric Berney
- Samuel Rochat
- Hugonnet
- Edith Rochat
- Remy Rochat
- Jean-Luc Aubert
- Jean-Claude Aubert
- Vlnel d'Orbe
- Escher, graveur
- Aberli
- Julien-Hippolyte Denique
- Pierre Witting
- Ginette Aubert
- Raphael Aubert
- Jules-Jérôme I
- Jules-Jérôme III
- Pierre Duden
- Hippolyte Rigaud
- Rochat et Cie
- Levade
- Michel Chaperon
- Charles Aubert
- RAZ
- Daniel Lehmann
- Amiguel, peintre
- Meylan, peintre
- Charles Lecloutre, Perpignan
- Docteur Blaise Convat
- " Yersin
- Mayerat (film vallée)
- Max Weidmann
- Ombrette Berta
- Jean-Michel Rochat

-31- + hommes et femmes "célèbres"  
 d'après le livre de la ville de Yverdon

- Charles Louis Rochat
- Sylvain Frelard
- Jean - Yves Wendet
- Jeanne Golay
- Gilbert Raymond, régent
- Paul - Abraham Meylan
- Nicole Charles-Hector
- Meylan, Maurice
- Jean - Claude Piguet (époux)
- Paul Golay
- Alice Golay (Rivoz)
- Golay (policière)
- Philippe Boidet, pasteur
- Jean Assimolopoulos
- Fischbacher
- Piffet K.
- Jean - Luc Déprez
- la demoiselle qui aimait le Maître
- Jérôme Gérard
- Edouard Golay
- Pierre Baud
- Bourgeois (collège)
- Charlet André
- Marcel du Moulin
- Marcel Golay
- Golay (Minotaur) Fernand
- Georges Humbert
- Geneviève Hermann (poésies)
- Vagnières (éc. alpestre)
- Glauser (maison arles)
- Gabriel Raymond
- Auguste Raymond photographe
- Denier photographe
- Armand Roh

- Hadorn (chemin de fer)
  - Fernand Dengs
  - Georgette Maurice
  - Mme Rochat
  - Roger Vionnet
  - Roch, famille Leclaire (Ch. A.)
  - Dynastie Compté des Dupuis
  - J. Lupt, notaire
  - Samuel Rochat (Chymie université)
  - Audemar, aviateur
  - Ugin, aviateur
  - Charles - David Leclaire (usine)
  - Aline Bernay
  - Edouard Ross
  - Philippe Bernay
  - Isabelle de Pontolieu
  - Louise Tron
  - Paul Tentoret
  - Dom Paul Benoit
  - Jules Bernay
  - Bassek Eric
  - Bavel Max
  - Charles - Abel Piguet
  - A. Pillioddy
- etc... etc...

Couverture: gravure de Esche  
1784.